

AVIS PUBLIC

VILLE DE MONTRÉAL

ORDONNANCE

AVIS est donné par les présentes aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance ordinaire du 3 mai 2011, l'ordonnance suivante en vertu du règlement indiqué ci-dessous :

- **ORDONNANCE NUMÉRO 2011-26-079**, permettant la circulation de véhicules hippomobiles dans certaines rues du territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, à l'occasion de l'événement « *Balade en calèche de CRMF* », qui se tiendra le 16 mai 2011, entre 9 h 30 et 13 h, sinon remis au 25 mai suivant aux mêmes heures en cas d'intempérie, et ce, en vertu du *Règlement sur les véhicules hippomobiles* (R.R.V.M., chapitre V-1, article 22).

Toute personne intéressée peut consulter cette ordonnance au bureau Accès Montréal situé au 5650, rue D'Iberville, 3^e étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 6 mai 2011,

Me Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement